

milliards de dollars cette année en vue de stimuler l'économie et de ralentir la montée du chômage dans ce pays, notre gouvernement songe-t-il à adopter un projet semblable pour le Canada afin d'en arriver à ces mêmes fins?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami conviendra, j'en suis sûr, que nous devons adopter nos propres politiques et que nous n'avons pas à essayer d'imiter d'autres pays.

L'hon. M. Hees: Le premier ministre suppléant croit-il que les mesures préconisées par le gouvernement pour enrayer le chômage à la hausse connaîtront plus de succès que les initiatives désastreuses qu'il a prises au cours des dernières années et qui ont fait augmenter le chômage?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA PÉNURIE DE JUGES—LA RECRUESCENCE DES DÉLITS CRIMINELS

M. G. W. Baldwin (Peace River): A propos d'initiatives désastreuses, monsieur l'Orateur, j'en signale une au premier ministre suppléant. Je me proposais de poser une question au ministre de la Justice hier, mais comme il était absent et qu'il l'est encore aujourd'hui, je l'adresserai au premier ministre suppléant. Vu la déclaration faite par le juge en chef de l'Ontario au sujet de la pénurie aiguë de juges et de la recrudescence alarmante des délits criminels, le gouvernement compte-t-il discuter, avec les autorités de l'Ontario et d'autres provinces, de l'augmentation du nombre des juges et des mesures éventuelles pour faire face à ce problème particulièrement épineux?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Je tiendrai compte des instances du représentant.

M. Baldwin: Le premier ministre suppléant pourrait-il aussi tenir compte du fait que les crimes augmentent de façon très grave et alarmante et, avec ses collègues, songer à nommer un comité parlementaire, ou à confier la question, de concert avec les provinces, à une commission? Je pose la question étant donné que le gouvernement est responsable du malaise social que suscite le nombre croissant de chômeurs.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a le droit de poser une question mais non pas d'indiquer pourquoi il le fait.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PRÉSENCE DE NAVIRES DE GUERRE SOVIÉTIQUES DANS L'OCÉAN INDIEN

M. Gordon Ritchie (Dauphin): J'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Vu la présente visite du premier ministre en Inde le gouvernement appuie-t-il la

[L'hon. M. Hees.]

thèse du gouvernement indien selon laquelle la présence de navires soviétiques dans l'océan Indien est préférable à celle des occidentaux?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute que la question ainsi posée soit recevable.

* * *

AIR CANADA

LE DÉPLACEMENT À MONTRÉAL DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES DE RÉSERVATION—LES PROJETS DE LA SOCIÉTÉ

M. David Lewis (York-Sud): J'ai une question pour le ministre des Transports. Le vendredi 18 décembre, j'avais demandé au ministre s'il pourrait faire une déclaration à l'appel des motions à la reprise de la session pour nous expliquer pourquoi Air Canada a décidé de déplacer les services de réservation par téléphone d'Ottawa à Montréal, nous dire si la compagnie l'avait préalablement consulté et nous communiquer tout autre détail à ce sujet.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je remercie le député de m'avoir rappelé cette question. C'est la première fois que je reviens à la Chambre depuis le congé de Noël. J'examinerai à nouveau le problème et je m'efforcerai de donner une réponse au plus tôt.

M. Lewis: Je suppose que le ministre devra tout aussi bien tenir ma prochaine question pour préavis, mais quand il fera une déclaration ou qu'il ira aux renseignements à ce sujet, demanderait-il si le geste d'Air Canada est isolé et ne vise qu'Ottawa ou s'il fait partie d'un plan en vue d'abandonner graduellement les services de réservation au public à certains endroits au Canada?

L'hon. M. Jamieson: Je le ferai avec plaisir.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): En même temps qu'il s'informerait de ces questions, le ministre demanderait-il à Air Canada de laisser l'Association du personnel de vente d'Air Canada voir l'étude de faisabilité que la société invoque pour justifier son action?

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES SERVICES D'AFFRÈTEMENT—LA WARDAIR—LA DÉCISION DE LA CCT AU SUJET DES INVESTISSEMENTS DES CLIENTS

M. J. H. Horner (Crowfoot): Ma question s'adresse également au ministre des Transports. Quand pouvons-nous compter obtenir une déclaration de sa part au sujet de la situation incertaine des services aériens d'affrètement, étant donné surtout que la compagnie Wardair, dont le siège social est à Edmonton, est fustigée par la Commission canadienne des transports à cause des placements de ses clients dans des services d'affrètement?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je suis fort heureux d'éclairer la Chambre dans la mesure de mes moyens. Comme le député le sait, une décision de la Commission canadienne des transports peut faire l'objet d'un appel soit au ministre des Trans-